

# **Déclaration sur l'honneur et indications relatives à l'utilisation d'outils d'intelligence artificielle dans les travaux écrits au Département des études européennes et de la slavistique**

## **1. Indications relatives à l'utilisation d'outils d'intelligence artificielle (IA) dans les travaux écrits au Département des études européennes et de la slavistique**

Les outils fondés sur l'intelligence artificielle peuvent constituer une aide précieuse dans le cadre de la recherche documentaire, de la génération d'idées ainsi que, en particulier, de la révision linguistique des travaux écrits. Les étudiant.e.s sont donc autorisé.e.s à utiliser des outils d'IA *à des fins d'assistance exclusivement* (par exemple : recherche bibliographique préparatoire, outils de traduction, amélioration stylistique, correction orthographique, etc.). La capacité à mener de manière autonome une réflexion sur des problématiques scientifiques, à formuler des thèses, des raisonnements argumentatifs et des conclusions constitue un objectif de formation central des programmes de bachelor et de master de notre département. En conséquence, *l'utilisation d'outils d'IA à des fins génératives*, notamment pour la production de contenus (rédaction de textes, création de graphiques, élaboration de grilles d'analyse, etc.), *n'est pas autorisée*.

À la fin de chaque travail écrit, les étudiant.e.s joignent une déclaration sur l'honneur attestant que le travail a été rédigé de manière autonome et sans recours à des moyens non autorisés (formulaire type voir page suivante). Toute utilisation d'outils d'IA doit être déclarée de manière transparente et exhaustive, en précisant le nom de l'outil, la tâche spécifique effectuée ainsi que les passages concernés du travail écrit.

## 2. Déclaration sur l'honneur

**Nom :**

**Titre du travail :**

Je confirme par ma signature que le présent travail écrit a été réalisé personnellement par mes soins, en n'utilisant que les sources et moyens auxiliaires indiqués, et que les citations littérales ainsi que les paraphrases ont été dûment signalées comme telles. Je reconnais avoir pris connaissance du fait que toute faute scientifique est sanctionnée conformément aux directives de l'Université de Fribourg\*.

En ce qui concerne l'utilisation d'outils d'intelligence artificielle (IA), je déclare :

*[Veuillez cocher la case correspondante]*

Je n'ai utilisé aucune forme d'intelligence artificielle lors de la rédaction de mon travail écrit.

J'ai utilisé des outils d'intelligence artificielle exclusivement à *des fins assistives* lors de la rédaction de mon travail écrit. Je précise ci-dessous quels outils ont été utilisés et à quelles fins :

Outil utilisé	Description de l'utilisation

*[date, signature]*

---

\* Directives du 13 mai 2008 concernant la procédure de prononcé des sanctions disciplinaires selon l'art. 101 des Statuts du 31 mars 2000 de l'Université de Fribourg dans les cas de violation des règles de l'intégrité scientifique lors de la rédaction de travaux pendant la durée de la formation.